

Tarif licences 2021/2022

En raison du COVID-19, le dossier d'inscription doit être **intégralement** envoyé par mail **avant le 31 juillet 2021**
UNIQUEMENT à l'adresse mail suivante :
inscription@ushbhandball.com

Documents à joindre au dossier pour une 1ère Licence

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Photo d'identité (<i>uniquement par mail</i>) | <input type="checkbox"/> Recto de la carte d'identité |
| <input type="checkbox"/> Questionnaire de santé | <input type="checkbox"/> Autorisation Parentale FFHB (<i>pour les mineurs</i>) |
| <input type="checkbox"/> Droit à l'image USHB (<i>pour les mineurs</i>) | <input type="checkbox"/> Autorisation Parentale USHB (<i>pour les mineurs</i>) |
| <input type="checkbox"/> Tarifs licences 2021/2022 | <input type="checkbox"/> Certificat Médical |

Catégorie et prix des licences

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Séniors +18 ans (né avant le 1/01/2004) 115 € | <input type="checkbox"/> Moins de 12 ans G (Années 2010-2011) 65 €
Moins de 13 ans F (Années 2009-2010) |
| <input type="checkbox"/> Moins de 18 ans G (Années 2004-2005) 90 € | <input type="checkbox"/> Moins de 10 ans G (Années 2012-2013) 60 €
Moins de 11 ans F (Années 2011-2012) |
| <input type="checkbox"/> Moins de 16 ans G (Années 2006-2007) 80 €
Moins de 17 ans F (Années 2005-2006) | <input type="checkbox"/> Moins de 8 ans G (Années 2014-2015) 40 €
Moins de 9 ans F (Années 2013-2014) |
| <input type="checkbox"/> Moins de 14 ans G (Années 2008-2009) 75 €
Moins de 15 ans F (Années 2007-2008) | <input type="checkbox"/> Séniors Loisirs (né avant le 1/01/2004) 55 € |

1ère licence pour les catégories moins de 10 ans et moins 8 ans : **25€**

Date limite le 31 juillet

Pour les séniors : Passé cette date, une majoration de 20% sera facturée.

Modes de paiement acceptés

- Virement⁽¹⁾ Espèces⁽²⁾ Chèque⁽²⁾ ANCV Vacances - Sport⁽²⁾ Pass Culture Sport⁽²⁾

⁽¹⁾ Selon coordonnées suivantes, IBAN : FR76 1551 9390 1100 0214 2520 120 - BIC : CMCIFR2A

⁽²⁾ Adresser le règlement par courrier à : Armelle Bonneau - La Gilleraie - 85510 Le Boupère

Pour chaque règlement, merci de préciser le nom et prénom du licencié

Pour toutes informations complémentaires :

- **Fortin Mickaël** 06-66-68-11-91

- **Villeneuve Benoit** 06-88-76-41-47

Connaissance du règlement intérieur

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association USHB et m'engage à respecter ses différents articles.

Signature de l'adhérent et de ses parents si l'adhérent est mineur :

Adhérent :

Parents:

Règlement intérieur

Article 1- Modalités de délivrance de la licence

La licence ne sera délivrée qu'après remise du dossier complet d'inscription et paiement de la cotisation. Tout joueur qui n'aura pas procédé au règlement de sa licence ne pourra pas participer aux compétitions officielles dans lesquelles le club est engagé.

Article 2- Abandon de l'activité

En cas d'abandon de l'activité, le montant de la cotisation versée à l'association n'est pas remboursé.

Article 3- Permanence des matchs à domicile.

Tout licencié majeur se doit de tenir leurs permanences.

Les permanences sont organisées par équipe créée par le bureau.

Dans chaque équipe, un responsable est désigné et organisera les journées de permanence.

Article 4 – Responsabilité des parents des enfants mineurs

Tout parent d'enfant mineur doit s'assurer au début de l'activité de la présence du responsable de l'activité et retrouve l'entière responsabilité de l'enfant dès la fin de l'activité (l'USHB ne peut être tenu responsable d'un incident survenu en dehors des horaires d'activité).

Article 5 – Transport des mineurs

Le club de l'USHB ne peut assurer seul le déplacement des équipes.

Les parents sont donc mis à contribution, chaque responsable d'équipe organisera donc un planning de voiture.

Article 6 – Comportement

L'adhésion au club implique de la part des licenciés un comportement permettant le bon déroulement des entraînements, des compétitions et de l'ensemble des manifestations extra-sportives.

Tout manquement à ces principes pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive du ou des auteurs de troubles, après examen de la situation par le Comité Directeur.

Charte joueur

- * Je respecte l'arbitre, les adversaires et mes coéquipiers
- * Je respecte mon entraîneur et les responsables du Club
- * Je respecte le matériel
- * Je préviens mon responsable en cas d'empêchement
- * Je ne laisse pas mes coéquipiers jouer en infériorité numérique car je fais parti d'une équipe.
- * J'assisterai, si je le peux, à l'assemblée générale et aux manifestations organisées par le club.

Charte parent (joueurs mineurs)

- * Je laverai les maillots à mon tour
- * J'emmènerai aux matchs à l'extérieur selon le planning
- * Je ne laisserai pas mon enfant seul avant/après les entraînements ou les matchs
- * Je viendrai supporter mon enfants dès que je pourrai
- * Dès que j'ai une suggestion, j'en informe le référent
- * J'assisterai, si je le peux, à l'assemblée générale et aux manifestations organisées par le club.